COMMUNIQUÉ



6 novembre 2012

Rencontre le Refuge / Conférence des Évêques de France

L'Église catholique s'enferre dans ses contradictions

La Conférence des Evêques de France a récemment rappelé au Refuge sa position sur l'homosexualité: respect de l'orientation sexuelle de chacun, condamnation de l'acte homosexuel. Une contradiction intenable pour le Refuge, car destructrice pour les jeunes croyants homosexuels ou transsexuels rejetés par leurs proches.

Reçu par la Conférence des Evêques de France fin octobre, le Refuge constate la volonté affichée d'ouverture de l'Eglise catholique, mais son incapacité à évoluer sur l'acceptation de l'acte sexuel. L'Église prône en effet la liberté de conscience quant aux choix et aux orientations sexuelles des individus. L'attirance sexuelle relève, selon elle, de la sphère intime et doit être ainsi respectée. Par contre, elle compare l'acte sexuel au vol : « l'idée » de voler n'est en soi pas punissable, si elle n'est pas matérialisée par le vol. Il appartient donc à l'individu de réfréner sa tentation pour éviter la commission de l'acte. Il est vrai que la 1^{re} Lettre au Corinthiens de l'apôtre Paul assimile les sodomites aux voleurs... En conséquence, l'Eglise prône un accompagnement qui consisterait à « aider les homosexuels à réfréner leurs actes qui pourraient être conséquence de la tentation ».

Quelles solutions pour aider les jeunes catholiques hébergés par le Refuge?

La Conférence des Evêques de France affirme que l'Eglise catholique est en mesure d'apporter une réponse spirituelle aux éventuelles demandes des jeunes hébergés. Les dirigeants de l'association restent très circonspects : l'accompagnement ne doit pas consister à inculquer aux jeunes l'idée de réfréner leur tentation. Un discours qui consisterait à prôner l'interdit de l'acte sexuel serait susceptible d'accentuer leur mal-être et leur sentiment d'exclusion. La CEF suggère donc au Refuge de se rapprocher d'associations d'homosexuels catholiques, reconnues par elle, pour apporter une réponse et une écoute particulière aux jeunes homosexuels et transsexuels croyants en souffrance.

Quant au **mariage pour tous**, la position de l'église est très claire sur ce point, car elle a toujours estimé que le mariage est une institution liant nécessairement un homme et une femme dans le seul dessein de procréer. Dès lors, elle refuse le mariage entre deux personnes du même sexe, puisqu'il n'a naturellement pas pour finalité la procréation naturelle.

La Conférence des Evêques de France a précisé que l'association Le Refuse resterait toujours la bienvenue et qu'elle pouvait compter « sur une écoute permanente dans le respect de l'individu, de ses choix et de sa liberté individuelle ». Le Refuge de son côté invite la CEF à réfléchir sur la notion de respect de l'individu, préalable au dialogue.